

PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- **Pharmacie d'office:** du Versoix, Industrie 1, jusqu'à 19h30, en dehors de ces heures, police locale, tél. 032 913 10 17.
- **Bibliothèque de la ville:** Service de prêt, discothèque et salle de lecture, lu 13h-20h, ma 10h-20h, me et je 10h-19h, ve 13h-19h, sa 10h-16h. **Bibliothèque des jeunes I (Ronde 9):** lu-ve 13h45-18h, sa 10h-12h. **Bibliothèque des jeunes II (Président Wilson):** lu-ve 13h45-18h, sa 10h-12h. **Ludothèque:** lu/je 15h30-18h; ma 15h30-19h. **Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus»** Parc 84, lu, ma, je, ve 16h-18h30.
- **Piscine des Arêtes:** lu/je/di 9h-18h; ma 9h-19h; me/ve 10h-21h; sa 10h-12h/14h-20h.
- **Patinoire des Mélèzes:** piste couverte: lu, ma 9h-11h30/14h-15h45; me 9h-11h15/14h45-15h45; je 9h-10h45/14h-15h45; ve 9h-12h/14h-15h45; sa 14h-15h45; di 9h-11h45/15h-16h45. **Piste extérieure:** lu, ma, me, ve 9h-11h45/14h-16h45/20h-22h; je, sa, di 9h-11h45/14h-16h45.

DEMAIN

- **U3A** Aula du Cifom, «Signification de l'arbre chez les poètes, chez les peintres et dans le monde actuel», par Ernest Gfeller, 14h15.

LE LOCLE

- **Pharmacie d'office:** Mariotti, Daniel-JeanRichard 38, jusqu'à 19h30, en dehors de ces heures, police locale, 032 889 10 17.
- **Permanence médico-chirurgicale (hôpital):** lu-ve de 8h à 18h, 032 933 61 11.
- **Bibliothèque de la ville:** lu-ma-me-ve 14h30-18h30, je 14h30-20h, sa 10-12h. **Bibliothèque des jeunes:** lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. **Ludothèque:** lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9h-11h.

DEMAIN

- **Contes-act, Gare 20** «Animaux nos amis», conterie, 20h.
- **Casino** «Le pain de l'amitié», spectacle des classes enfantines du Midi et du Tertre, 20h.

L'Eplattenier s'en va!

LA CHAUX-DE-FONDS Troisième audience du «procès» du père du Style sapin. Artiste génial, potentat trop sûr de sa valeur? En 1914, il quitte l'Ecole d'art. Chassé par les socialistes?

Par **Jean-Claude Perrin**

Charles L'Eplattenier. Un professeur génial, dans la mouvance créatrice de son temps, mais trop arrogant? Charles L'Eplattenier, un artiste qui signa notamment le monument de la République de La Chaux-de-Fonds, victime d'une cabale orchestrée par la gauche devenue majoritaire en juillet 1912 dans la Métropole horlogère? Avec Paul Graber à sa tête, dont le fils Pierre devint conseiller fédéral.

Charles L'Eplattenier encore. Un visionnaire qui, en symbiose avec sa région, accrocha le Style sapin à l'Art nouveau. Mais aussi un homme têtu et capricieux. Qui refusait d'enseigner trop tôt le matin et refusait de donner des cours du soir?

Nouvel éclairage

La troisième «audience» du «procès» L'Eplattenier, samedi, a tenté d'apporter un nouvel éclairage sur ce personnage assurément hors du commun. Point charnière de ce nouveau volet de «l'affaire», suivi par une salle comble: sa démission, le 18 mars 1914, de son poste d'enseignant doublé de sa fonction de directeur de la nouvelle section de l'Ecole d'art ouverte en 1912. En fait une suite logique du Cours supérieur créé en 1905.

Une revanche?

Comme l'ont rappelé des comédiens, qui ont lu des articles parus dans les journaux à l'époque, ce départ fait grand bruit. Débouchant même sur une polémique dont témoignent des «courriers des lecteurs» alors parus dans les quotidiens chaux-de-fonniers. Ces échanges, avec réplique et dupliques, furent notamment signés par Paul Graber et le Dr Henry Monnier.



Défenseur de Paul Graber, Francis Stähli a estimé que le socialiste n'a pas poussé vers la sortie Charles L'Eplattenier.

PHOTOS LEUENBERGER

Le premier, à deux reprises, n'a pas été élu à la commission de l'Ecole d'art. Alors, revanche politique de la part de cet homme de gauche contre un enseignant et artiste clairement soutenu par la droite d'alors? Soit les radicaux. «L'avocat» de Paul Graber, l'enseignant Francis Stähli, réfute cette hypothèse. Pour lui, celui qui devint conseiller national était davantage «un réformiste plutôt qu'un révolutionnaire». Il avait affaire à un L'Eplattenier «qui refuse même la plus petite des contraintes».

Thierry Béguin, l'accusateur, qui a pris cause pour L'Eplattenier, estime que la réorganisation du fonctionnement directionnel de l'Ecole d'art mis en place par Paul Graber a permis de «renforcer le pouvoir de la «République des maîtres»». En fait un des organes directionnels de l'époque où les

enseignants de l'ancienne section étaient majoritaires. Et en conflit avec ceux de la nouvelle où enseignaient de jeunes profs comme Léon Perrin et un certain Charles-Edouard Jeanneret-Gris, futur Le Corbusier.

Deux conceptions

Entre les deux sections, le conflit est patent. Paul Graber tente de l'apaiser. Peut-être par opportunité, voulant afficher une image de conciliateur. Pourtant les échanges, en commission notamment, sont vifs. Ainsi le cubisme! Un terme inventé par un critique d'art parisien qui avait repris les termes de Matisse qui commentait une œuvre de Cézanne: «Des petits cubes».

Si le cubisme était né, il ne devait pas entrer à l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds, selon le président de la com-

mission de direction, William Aubert. «Insensé et monstrueux». Des élèves du cours de L'Eplattenier s'y seraient essayés. Dans un débat pédagogique opposant les «anciens» aux «nouveaux», le futur démissionnaire, pourtant pas avant-gardiste, glissa (perfidement?) que l'exécution

de ces dessins de transformation des formes géométriques pourrait même être enseignée dans la classe de William Aubert. /JCP

Prochain volet du «procès», samedi 20 mai, 9h, aula de l'Ester, (Progrès 38-40)



Le président du «tribunal», Raymond Spira, entouré par Anouk Hellmann (à gauche) et Catherine Corthésy.

PUBLICITÉ



Marché de la chaussure

50%

Jusqu' au samedi 1 avril 2006. Toutes les chaussures dans la galerie marchande.

La Chaux-de-Fonds
Métropole-Centre

VÖGELE | SHOES ✓